

*Questions orales*

## LA PROTECTION DES TRAVAILLEURS

**M. Rod Murphy (Churchill):** Monsieur le Président, le ministre du Commerce extérieur peut blaguer tant qu'il veut, les citoyens d'Oakville craignent le remplacement de leur usine en 1992. D'après M. Harrigan, elle risque de ne pas être rentable tant qu'il existera des lois provinciales protégeant les travailleurs et assurant le maintien d'acquis comme les heures supplémentaires et les indemnités des accidents du travail.

**M. McDermid:** Que Bob Rae aille demander à Peterson ce qu'il en pense.

**M. Murphy:** On craint que le libre-échange ne supprime la protection tarifaire. Le ministre va-t-il expliquer ici quelle protection auront ces gens-là lorsque les tarifs auront été supprimés?

**L'hon. John C. Crosbie (ministre du Commerce extérieur):** Monsieur le Président, il se trouve que je suis allé à Oakville. Je ne sais pas quand le député y est allé la dernière fois, mais j'y ai visité l'usine de camions Ford lundi et j'ai trouvé étonnamment réceptifs les membres du Syndicat canadien des travailleurs de l'automobile qui n'ont pas tous été embrigadés par Bob White et le chef du Nouveau parti démocratique.

**Des voix:** Bravo!

**M. Broadbent:** Voudriez-vous tenir un vote là-dessus là-bas?

**M. Crosbie:** Je dirai que, dans tout le Canada, on se demande pourquoi les néo-démocrates veulent que General Motors investisse huit milliards de dollars à Oshawa, mais s'opposent vivement à ce genre d'investissement ailleurs au pays.

\* \* \*

[Français]

## LA SANTÉ

## LE SIDA—LES RISQUES POUR LA SANTÉ

**M. David Berger (Laurier):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de la Santé nationale et du Bien-être sociale et concerne encore une fois le SIDA.

Comme je le disais hier, il y a deux ans, un comité de cette Chambre a recommandé une campagne importante de recherche, d'éducation et de soins pour combattre le SIDA. Les ressources octroyées par le gouvernement, par la suite, ont été nettement insuffisantes et, en effet, n'ont pas respecté les conseils que notre comité a reçus de la part d'experts et de médecins réputés.

J'ai de la difficulté à comprendre pourquoi le gouvernement fait appel à de tels experts pour ensuite rejeter leurs recommandations. La question que je pose au ministre est celle-ci:

Pourquoi le gouvernement prend-il de tels risques avec la santé des Canadiens?

[Traduction]

**L'hon. Jake Epp (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social):** Monsieur le Président, le gouvernement tient compte des conseils des spécialistes au sujet du SIDA puisqu'il a créé le Comité consultatif national sur le SIDA.

Je pense qu'il est de mon devoir de vérifier le bien-fondé des déclarations officielles que peuvent bien faire les membres de ce comité, ou quant à cela des députés à la Chambre, s'ils affirment par exemple que les fonds n'étaient pas disponibles et que le comité ne pouvait se réunir. Mes collaborateurs se sont renseignés auprès du président du comité, le docteur Norbert Gilmore, de Montréal, et auprès du secrétariat du comité. Là n'est pas la question. Malgré cela, nous avons analysé les recommandations sur le dépistage, par exemple, formulées par la Société royale. Je suis persuadé que notre collègue est au courant, car il sait assumer ses responsabilités de député. Il sait également que les recommandations quant au dépistage peuvent entraîner de très graves conséquences, favorables ou défavorables. Nous donnons suite aux conseils qu'on nous a donnés et suivons le dossier de très près.

● (1440)

Je pense que la question, et le député ne m'a pas interrogé là-dessus, c'est celle du financement qui permettra d'appliquer les recommandations formulées. Je rappelle les déclarations que j'ai faites, et dans cette enceinte et à l'extérieur, et que le premier ministre a reconfirmées hier à la Chambre, et c'est que le gouvernement envisage des moyens de financer la mise en oeuvre de ces recommandations. Comme je l'ai expliqué hier, nous annoncerons des mesures en temps opportun.

## LES RECOMMANDATIONS D'UN COMITÉ PARLEMENTAIRE

**M. David Berger (Laurier):** Monsieur le Président, j'ai examiné la nouvelle étude qu'a effectuée la Société royale, mais je lui signale encore une fois une étude qu'un comité de la Chambre a effectuée il y a plus de deux ans. L'ensemble des mesures que le gouvernement a prises n'a pas atteint l'objectif des recommandations ni répondu à l'impression d'urgence que le comité de la Chambre a tenté de communiquer il y a deux ans.

Je n'ai guère l'espoir, et je ne vois pas pourquoi les Canadiens l'auraient aujourd'hui, que le gouvernement va s'attaquer à ce qui pourrait vraisemblablement constituer le problème de santé nationale le plus pressant des années 1980.

En présence d'un problème qui passe pour . . .

**Des voix:** Règlement!

**M. le Président:** Que le député veuille bien poser sa question!